



## SAMEDI AU STADIUM 2022

### Règlement

La journée intitulée « Samedi au Stadium 2022 » se déroulera le samedi 26 novembre 2022 au Stadium métropolitain Pierre Quinon à Nantes.

Son objectif essentiel est la découverte par les agents de Nantes Métropole, de ses communes membres et des organismes associés, de certaines activités de l'ASMN et de sports relevant des disciplines athlétiques à l'occasion d'une journée conviviale et sympathique dans le Stadium métropolitain Pierre Quinon.

Elle consistera en la participation d'équipes issues des collectivités et organismes partenaires de l'ASMN à des ateliers sportifs différents en salle, permettant de confronter leurs résultats et d'établir un classement entre elles ; ces ateliers correspondront à une activité de loisir et non de compétition.

Samedi au Stadium est organisé par l'ASMN avec le concours de la Direction de la Communication et de la Direction des Sports de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole.

Les informations sur la manifestation seront disponibles sur le site internet de l'ASMN ([asmn.fr](http://asmn.fr)), sur les intranets de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes et par affichage dans les différentes structures intéressées.

La Présidente de Nantes Métropole, Maire de Nantes, ou son représentant, présidera la proclamation des résultats de la manifestation.

#### Les équipes :

- 20, 22 ou 24 équipes sont attendues pour participer à SaS 2022 ; compte tenu de l'organisation d'ateliers parallèles à 2 équipes, un nombre pair d'équipes est indispensable et l'organisation s'est réservée la possibilité de demander des regroupements
- Les équipes sont constituées de 10 membres minimum, 16 maximum (dont au moins 5 masculins et 5 féminines),
  - . ils doivent tous être issus d'une même direction, ou direction générale de Nantes Métropole ou de la Ville de Nantes, d'une même collectivité ou d'un ou plusieurs organismes associés
  - . les retraité(e)s et conjoint(e)s peuvent être intégrés aux équipes.
  - . le regroupement de plusieurs Directions, de Pôles de proximité et services de Communes, ou de plusieurs organismes est possible.
  - . en cas de disponibilité, les candidatures indépendantes pourront être acceptées pour compléter des équipes ou constituer des équipes composites.
- Pour chacun des ateliers sportifs de la manifestation, l'équipe désignera 6 membres (obligatoirement 3 femmes et 3 hommes) qui participeront à l'épreuve.
- Les dossiers déposés par les équipes candidates devront comprendre :
  - . le nom de l'équipe et la désignation de la structure, direction ou service support,
  - . le(s) nom(s) du ou des 2 référents de l'équipe, en charge des relations avec l'organisation,
  - . les noms et les fonctions des équipiers, des évolutions ultérieures étant envisageables avec accord du comité de l'épreuve,
  - . un certificat médical pour chaque équipier couvrant les activités pratiquées (formule loisirs) lors de la manifestation (ou une licence sportive en cours de validité)
- Les frais d'inscription pour participation aux frais d'organisation (dont inscription ponctuelle à l'ASMN permettant une couverture par les assurances de l'association et la fourniture aux équipiers de tickets de boisson, sandwich ou café) seront de :
  - > 5€ par équipier membre ASMN ou 10€ pour les non membres, lorsque ces frais sont supportés par les équipiers ; le référent de l'équipe produira un chèque unique pour l'ensemble des inscriptions et fera son affaire des évolutions
  - > montant forfaitaire de 200€ pour les équipes dont les frais sont supportés par leur organisme
- Le calendrier indicatif d'organisation de SaS 2022 est le suivant :
  - . de début septembre au 7 octobre : inscription des équipes (réunion d'information le 20 septembre midi)
  - . mi-octobre : réunion des référents d'équipes et tirage au sort des dossards
  - . 3, 10, 17 novembre : séances d'entraînement athlétique
  - . 24 novembre : entraînements sur les autres ateliers

## **L'organisation :**

- La soirée de la veille de la compétition (18h-20h) sera consacrée à la préparation du Stadium pour la manifestation : montage des ateliers, barriérage, ... ; les équipes sont invitées à mettre 2 de leurs membres à disposition des organisateurs pour ce montage.
- La journée de la manifestation se déroulera comme suit (*horaires susceptibles d'adaptation*) :
  - . 08h30 : accueil des équipes et remise des dossiers de participation
  - . 08h45 à 09h00 : briefing de l'organisation
  - . 9h00 à 9h30 : échauffement collectif des équipes
  - . 09h30 à 12h30 : 5 ou 6 ateliers sportifs en parallèle
  - . 12h45 à 13h30 : séries de l'épreuve de sprint
  - . 13h30 à 14h15 : pause déjeuner
  - . 14h15 à 17h00 : 5 ou 6 ateliers sportifs en parallèle
  - . à partir de 17h15 : épreuve de relais 6x200m
  - . vers 18h00 : annonce des résultats, remise des prix et cocktail de clôtureUn bar (boissons, sandwiches, café) sera ouvert toute la journée.  
Une soirée « after » (20h-23h) sera éventuellement organisée par des volontaires
- **Représentation des équipes dans les épreuves**  
Dans les épreuves ou ateliers, chaque équipe présentera 3 équipiers masculins et 3 féminines
- **Deux épreuves se dérouleront en présence de toutes les équipes :**
  - . le sprint sur 60m par séries de 6 à 8, entre 12h45 et 13h30
  - . le relais 6x200m en 3 ou 4 séries de 6 à 8, en clôture à partir de 17h20
- Les **ateliers en simultané** sont prévus par séquences de 25' avec 5' ou 10' de pause entre elles
  - . 5 à 6 séquences le matin de 09h30 à 12h35 et 5 à 6 l'après-midi de 14h15 à 17h00, chaque atelier présentant environ 15' d'épreuve précédée d'un échauffement.
  - . de 10 à 12 ateliers (fonction du nombre d'équipes) : demi-fond, saut en longueur, lancer du poids, basket-ball, volley-ball, badminton, fléchettes, tennis de table, touch-rugby, football, cardi-boxing et palets bretons
  - . les équipes participeront aux ateliers par groupe de 2.
- Les équipes font en sorte que tous leurs équipiers disposent de maillots de couleur identique pour la durée de la manifestation (couleur à indiquer sur le bulletin d'inscription).
- **Les équipes seront invitées à produire une affiche de présentation** ; toutes les équipes concurrentes attribueront une note à chacune des affiches (sauf la leur) sur la base de 2 ou 3 critères, la somme des notes permettant l'établissement d'un classement.  
Les équipes classées aux 5 meilleures places bénéficieront d'un bonus de point (5, 4, 3, 2 et 1) pour le classement général.
- Afin de permettre un bon déroulé de la manifestation et de l'ensemble des ateliers, dans un esprit de participation active à l'organisation de cette journée, chaque équipe mettra en permanence à la disposition des organisateurs tout au long de la journée 2 de ses membres (avec rotation de ceux-ci parmi les inscrits de l'équipe).  
Ils assisteront les organisateurs dans les ateliers et/ou dans les autres tâches qui leur seront confiées.
- Il sera demandé à chaque équipe d'apporter un ou des desserts (au moins 15 parts) afin de favoriser le côté convivial du temps du déjeuner.
- Pour les épreuves de sprint, de demi-fond, de sprint et de relais 6X200m, les équipes se doteront d'épingles de sûreté pour l'accrochage des dossards fournis par l'organisation.
- Les membres de chacune des équipes inscrites auront la possibilité de pratiquer les différentes activités programmées lors de cette journée lors des séances d'entraînement des sections de l'ASMN selon des modalités précisées lors de la préparation.

## **Le classement :**

- Le codage des équipes (de A à X pour 24 équipes) est réalisé par tirage au sort lors d'une réunion en présence des référents d'équipe (envisagée le 18 octobre) et détermine :
  - . l'ordre de passage dans les ateliers,
  - . la position au départ du sprint et du 6x200m
- Pour chaque atelier, les équipes seront classées.
  - . l'équipe classée 1ère se verra attribuer 1 point
  - . l'équipe classée 2ème se verra attribuer 2 points
  - . l'équipe classée 3ème se verra attribuer 3 points.et ainsi de suite jusqu'à la dernière équipe.

- Si possible, les cas d'égalité sont évités par le règlement spécifique de chaque atelier ; en cas d'égalité, les équipes se verront attribuer le nombre de points médian de leurs classements.
- Le classement général de l'épreuve s'effectuera en additionnant les points obtenus dans chaque atelier, moins les points bonus obtenus au titre de l'affiche de présentation.  
La gagnante sera l'équipe ayant obtenu le moins de points, la seconde l'équipe ayant obtenu le 2ème plus petit total, et ainsi de suite.
- En cas d'ex-æquo pour l'une des 3 premières places, les équipes seront départagées en classant prioritairement l'équipe ayant obtenu le plus de 1ères places dans les ateliers, puis de 2èmes places, et ainsi de suite. Si l'égalité reste parfaite, les équipes seront départagées par leur classement dans l'atelier du relais 6x200m.
- L'équipe vainqueur se verra remettre le trophée de « Samedi au Stadium 2022 », qui sera remis en jeu chaque année.
- L'équipe vainqueur de l'atelier 6x200m et améliorant le record établi en 2017 se verra remettre le challenge du « Relais Samedi au Stadium » ; ce challenge sera remis en jeu chaque année.
- Les équipes classées aux 3 premières places de « Samedi au Stadium 2022 » et l'équipe ayant remporté le challenge du relais Samedi au Stadium seront prioritaires pour une inscription à « Samedi au Stadium 2023 ».

### **Inscription des équipes**

- Les équipes doivent faire parvenir à l'organisation leur bulletin d'inscription avant le vendredi 7 octobre (envoi par mail souhaité sur [asmn.sas@gmail.com](mailto:asmn.sas@gmail.com)).
- Le paiement des droits de participation doit être déposé par chèque unique au secrétariat de l'ASMN à la même date ; possibilité de réaliser ce chèque par virement sur le compte de l'ASMN, ou pour les organismes qui le souhaitent, par règlement d'une facture qui sera établie dès finalisation du tableau des équipes inscrites (en cas d'équipe non finalisée, dépôt d'un chèque d'acompte de 100€).
- Dans le cadre de la finalisation du tableau des équipes (plus de 24 équipes ou nombre impair), l'organisation se réserve la possibilité de ne pas retenir des équipes « 2 » d'organismes extérieurs.

### **Le Comité d'organisation**

- Le comité d'organisation de la manifestation est constitué de 5 membres : L. Thébaud, M.-F. Busnel, C. Parda, présidente de l'ASMN, M.-F. Ringiard et L. Quiles, responsable du Stadium Pierre Quinon à la Direction des Sports de la Ville de Nantes.
- Le référent de l'organisation est Léa Thébaud, agent de Nantes Métropole, membre du Bureau de l'ASMN, le secrétaire du comité d'organisation est MF Busnel, retraité Nantes Métropole, membre du Bureau de l'ASMN.
- Les autres membres du Bureau de l'ASMN, la direction de la communication interne et les responsables des ateliers sont associés aux travaux du comité d'organisation.
- En cas de litige ou de différend, le comité organisateur se réserve le droit de trancher celui-ci et sa décision sera sans appel

### **Contacts**

- Adresse mail de Samedi au Stadium : [asmn.sas@gmail.com](mailto:asmn.sas@gmail.com) (à utiliser pour tout message à l'organisation)
- Comité d'organisation (en cas de question urgente ou confidentielle)  
L Thébaud – mail [thebaud.asmn@gmail.com](mailto:thebaud.asmn@gmail.com) – Tél 06.73.52.78.64  
MF. Busnel - mail [busnelasmn@gmail.com](mailto:busnelasmn@gmail.com) – Tél 06.82.81.32.89
- Secrétariat de l'ASMN  
Karine BASTIEN – mail [karine.bastien@nantesmetropole.fr](mailto:karine.bastien@nantesmetropole.fr) – tél 02.40.99.32.16